



## Le chant choral scolaire : 30 ans d'évolution remarquable

Tout au long de la scolarité obligatoire en France, de l'école à la fin du collège, chaque élève reçoit une formation artistique s'appuyant sur deux domaines complémentaires, les arts visuels et la musique. Éducation à la culture, à la sensibilité et à la créativité, elle permet un regard original sur le monde, son histoire, sa géographie et donne à chacun la possibilité de le percevoir à sa façon comme de le façonner à son image. La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 rappelle que « *la scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société* ». Qu'il s'agisse de « maîtrise de la langue française », d'une « culture humaniste » ou « d'exercice de la citoyenneté », ceci ne peut se faire sans les apports particuliers des enseignements artistiques et plus particulièrement de ceux de « l'éducation musicale et chant choral ».

Au sein des activités qui portent cet enseignement, il est certain que la voix tient pour de multiples raisons une place privilégiée et fondatrice. Cette approche est en outre approfondie par les pratiques du chant choral dans le cadre d'un enseignement complémentaire et spécifique offert à tous les élèves qui le souhaitent, ce que rappelle la circulaire parue au BO n°34 du 22 septembre 2011 sur le chant choral à l'école, au collège et au lycée : « *À l'école, au collège puis au lycée, la chorale prolonge l'éducation musicale et permet d'en approfondir certains objectifs. Ouverte sans exigence de pré-requis à tous les élèves, la chorale réunit tous les niveaux scolaires, contribue à l'intégration des élèves et peut être un élément structurant de la dimension artistique du projet d'école ou d'établissement.* »

L'apprentissage du chant chez l'enfant sollicite et développe notamment et progressivement les compétences suivantes :

- connaissance du schéma corporel (latéralisation, coordination...)
- maîtrise spatio-temporelle
- développement de la mémoire et de l'expression orale

Sur cette base, la pratique du chant choral permet alors de développer des aptitudes vocales individuelles mais aussi l'apprentissage de l'expression collective puis de la polyphonie.

Dans le cadre du travail polyphonique, le choriste, enfant ou adulte, se trouve plongé dans un univers sonore complexe où il doit tenir une place originale, entre autonomie, responsabilité et démarche collective. Le premier plaisir qui consiste à éprouver la sensation de superposition de mélodies acquises séparément, évolue progressivement vers un sentiment plus profond, lié à une perception plus fine du rapport des voix entre elles. Le choriste est donc sans cesse mobilisé à différents niveaux : par son propre geste vocal, par celui des autres et par la réunion de l'ensemble.

Ce travail mental complexe s'installe dans le temps et dans le cadre d'une pratique régulière. Il est intimement lié à l'apprentissage d'attitudes, permettant l'épanouissement d'une expression corporelle générale maîtrisée (expression du corps, de la voix parlée et chantée), de la théâtralité et de l'intériorisation (mémoire et autonomie).

***La pratique du chant choral mobilise donc chez nos jeunes élèves l'intelligence sensible, l'expression artistique et toutes les compétences musicales ; elle contribue également à l'ancrage des valeurs fondamentales. L'exigence de l'harmonie impose le respect et les règles de la vie sociale : respect de soi, respect des autres, qualité d'écoute, engagement et maîtrise comportementale.***

***L'enseignement obligatoire et généralisé depuis 2008 de l'enseignement de l'histoire des arts à l'école, au collège et au lycée offre aux équipes pédagogiques, dans le cadre de la conception transversale de leurs projets chorals, l'occasion de renforcer cette dimension et de conforter la place de ces actions au sein d'une construction collective du volet culturel du projet d'école et d'établissement investi par l'ensemble de la communauté éducative.***

Le développement remarquable de la pratique chorale scolaire ces trente dernières années témoigne de l'importance qui lui est reconnue.

Cette évolution a également été celle de la conception des spectacles chorals scolaires, avec des productions de plus en plus ambitieuses, engageant les élèves dans une recherche d'expression artistique diversifiée, tant au niveau du répertoire choisi que de la conception même des spectacles et du souci d'appropriation de l'art contemporain. La diversité des projets réalisés dans chaque académie est le reflet d'une dynamique d'équipes enseignantes particulièrement impliquées et compétentes. Guidés tout au long de l'année scolaire par leurs professeurs d'éducation musicale / chefs de chœur, dans la continuité de l'enseignement obligatoire de l'éducation musicale, nos élèves-choristes travaillent avec beaucoup d'implication et d'engagement personnel à la réussite de chacune de ces entreprises collectives exigeantes. Ces actions, enrichies des liens tissés avec des partenaires artistiques professionnels, placent les élèves au cœur d'une pratique culturelle riche en expressions et émotions artistiques constitutives de leur épanouissement et de leur construction individuelle. Les festivals chorals organisés dans chaque académie, en rapprochant les pratiques des choristes, favorisent également une mixité des publics.

***C'est ainsi que les spectacles chorals du 2d degré impliquant les élèves dans des concerts inter-établissements, réunissent chaque année plus de 300 000 élèves volontaires, 4000 chœurs scolaires de collèges et lycées, pour la production de près de 1500 grandes manifestations sur tout le territoire national, présentant notamment de nombreuses créations d'œuvres originales.***

Afin d'accompagner, dynamiser et valoriser ces pratiques chorales scolaires, notamment par une communication au niveau national, La Fédération Nationale des Chorales Scolaires (F.N.C.S) a été créée en 1996, à l'initiative de l'Inspection Générale de l'éducation nationale.

Fédérant vingt trois associations académiques intégrant quatre-vingts associations départementales et trois cents membres de bureaux d'associations, la F.N.C.S, agréée par le Ministère de l'Education Nationale, apporte en premier lieu un soutien spécifique à une politique de création de répertoire riche de diversité et adapté aux différents publics scolaires.

Dans une dynamique d'innovation, de recherche musicale et de partage des expériences réalisées, la FNCS organise chaque année un séminaire national, réunissant les différents acteurs impliqués dans le chant choral.

Dans la continuité de l'édition depuis 2001 du guide national et annuel des spectacles présentés dans les académies « la voix des chœurs », la FNCS a poursuivi son action en faveur de la diffusion et de la promotion des grandes manifestations chorales scolaires qui ont lieu à la veille de l'été sur l'ensemble du territoire, notamment par la création de puis la rentrée 2006 d'un **site internet** <http://www.fncs.fr/> **qui apporte toute l'information nécessaire aux acteurs et observateurs du chant choral dans l'éducation nationale.**

***Ce site a pour vocation le renforcement du soutien apporté à l'éducation musicale et au chant choral dans les établissements scolaires, en permettant à tous les acteurs de ce travail considérable de se sentir reconnus et épaulés dans les défis qu'ils doivent quotidiennement relever.***

(article rédigé en octobre 2011)

Chantal Ohanessian  
Présidente de la F.N.C.S  
IA-IPR d'éducation musicale  
Déléguée académique à l'éducation artistique et l'action culturelle  
de l'Académie d'Aix-Marseille